

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20240122-322606-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 26 janvier 2024

Publié le 26 janvier 2024

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 22 JANVIER 2024
SEANCE DU 22 JANVIER 2024**

Suite à la convocation en date du 10 janvier 2024

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Olivier CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Michel LEFEBVRE, Sébastien LEPRETRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS donne pouvoir à Julien GOKEL, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Benjamin CAILLIERET donne pouvoir à Pierre-Michel BERNARD, Yannick CAREMELLE donne pouvoir à Loïc CATHELAIN, Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Christian POIRET, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Claudine DEROEUX donne pouvoir à Eric RENAUD, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Monique EVRARD donne pouvoir à Frédérique SEELS, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Marie SANDRA, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Valérie LETARD donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Barbara COEVOET, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE, Marie TONNERRE-DESMET donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Karima ZOUGGAGH donne pouvoir à Max-André PICK.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Sylvie CLERC, Laurent DEGALLAIX, Philippe WAYMEL.

Absent(e)(s) : Doriane BECUE, Marie CIETERS, Frédéric DELANNOY, Nicolas LEBLANC.

OBJET : Motion sur la participation du Département du Nord à la Conférence des Parties (COP)

régionale des Hauts-de-France déposée par les groupes d'élus Ecologiste Europe Ecologie Les Verts - Génération.s ; Socialiste, républicain et citoyen ; Communiste et républicain Pour l'Humain d'Abord !

Vu le rapport DAJAP/2024/65

Vu l'avis en date du 15 janvier 2024 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à la majorité:

- de rejeter la motion ci-jointe, relative à la participation du Département du Nord à la Conférence des Parties (COP) régionale des Hauts-de-France.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 31.

47 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 22 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames CHOAIN (porteuse du pouvoir de Monsieur DULIEU) et GREAUME, ainsi que par Monsieur SIEGLER (porteur du pouvoir de Monsieur VERFAILLIE).

Monsieur BEAUCHAMP (porteur du pouvoir de Madame LUCAS), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Vote intervenu à 17 h 38.

Au moment du vote, 49 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 23

Absents sans procuration : 10

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 72 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 72

Majorité des suffrages exprimés : 37

Pour : 26 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 46 (Groupe Union Pour le Nord ; Mesdames BAILLEUL, et DECODTS non-inscrites)

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public,

Claude LEMOINE

Séance du conseil départemental du Nord du 18 décembre 2023

**Motion relative à la participation du Département du Nord
à la Conférence des Parties (COP) régionale des Hauts-de-France**

***présentée par le groupe écologiste Europe Ecologie Les Verts - Génération.s,
le groupe socialiste, républicain et citoyen,
et le groupe communiste et républicain Pour l'Humain d'Abord !***

La Première Ministre, Elisabeth Borne, a présenté, à l'occasion du congrès des Régions de France à Saint-Malo le 28 septembre 2023, le principe de Conférences des Parties (COP) régionales, devant permettre une déclinaison territorialisée de la planification écologique du Gouvernement.

L'objectif de chacune des COP sera de définir régionalement les leviers d'actions permettant de s'inscrire dans les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (-55% d'émissions en 2030 par rapport à 1990), en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique.

Une circulaire envoyée aux préfets précise le calendrier et la méthode de ces COP régionales, qui seront co-animées par les présidents de région et les préfets de région, autour de quatre étapes :

- établir un **diagnostic territorial partagé** : mesurer le chemin parcouru et celui qu'il reste à parcourir pour atteindre les objectifs de chaque région,
- permettre un **temps de débat**, dont la forme est laissée à l'appréciation des régions,
- permettre un **partage à l'échelle des territoires intra-régionaux** : départements et périmètre des contrats de relance et de transition écologique, pour préciser les actions à mener. A ce titre, les préfets sont encouragés à organiser des conférences au niveau départemental et à y intégrer les acteurs du monde économique et les acteurs de la société civile.
- établir une **feuille de route régionale à 2030** qui matérialisera le choix des engagements pris par les territoires par secteur. Une feuille de route à transmettre d'ici l'été 2024 au Secrétariat général à la planification écologique (SGPE) et au Commissariat général au développement durable (CGDD).

Chaque COP pourra mettre en évidence la répartition des efforts, la solidarité induite entre les politiques publiques et l'interdépendance des territoires, notamment les logiques de réciprocité entre territoires urbains et ruraux. Leurs objectifs devront se traduire en projets concrets à l'échelle des bassins de vie via une nouvelle génération de contrats de relance pour la transition écologique (CRTE) rebaptisés "contrats de réussite pour la transition écologique".

Les travaux de la COP régionale des Hauts-de-France pourront s'inscrire en cohérence avec la stratégie de transition écologique et solidaire *Nord Durable* adoptée en conseil départemental du Nord du 18 novembre 2019.

Convaincu que les collectivités territoriales doivent être pleinement actrices de la planification écologique;
Convaincu que la planification écologique passe par le respect et le soutien aux initiatives prises localement par les collectivités territoriales ;

Le conseil départemental du Nord déclare que le Département du Nord s'engage :

- à co-construire la Conférence des Parties (COP) régionale des Hauts-de-France en assurant son animation territoriale à l'échelle du Nord,
- à soutenir, dans le cadre de ses politiques de solidarité territoriale, les collectivités dans la mise en oeuvre des nouveaux "contrats de réussite pour la transition écologique" (CRTE),
- à demander au Gouvernement d'accompagner la mise en oeuvre de ces COP régionales et des nouveaux CRTE par un soutien financier et en ingénierie accrue de la part de l'Etat aux collectivités territoriales, afin de faciliter la réalisation d'actions locales participant à la planification écologique.



Stéphanie BOCQUET,
Présidente du groupe écologiste Europe Ecologie Les Verts – Génération.s



Didier MANIER,
Président du groupe socialiste, républicain et citoyen



Charles BEAUCHAMP,
Président du groupe communiste et républicain Pour l'Humain d'Abord !

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 22 janvier 2024

OBJET : Motion sur la participation du Département du Nord à la Conférence des Parties (COP) régionale des Hauts-de-France déposée par les groupes d'élus Ecologiste Europe Ecologie Les Verts - Génération.s ; Socialiste, républicain et citoyen ; Communiste et républicain Pour l'Humain d'Abord !

Dans le respect du Règlement intérieur du Conseil départemental du Nord, et conformément à son article 41, les Groupes Ecologiste Europe Ecologie Les Verts - Génération.s ; Socialiste, républicain et citoyen ; Communiste et républicain Pour l'Humain d'Abord ! ont déposé conjointement une motion lors de la réunion du Conseil départemental du 18 décembre 2023.

Cette motion est relative à la participation du Département du Nord à la Conférence des Parties (COP) régionale des Hauts-de-France. Elle est jointe en annexe du rapport.

Je propose au Conseil Départemental :

- de se prononcer sur la motion ci-jointe, relative à la participation du Département du Nord à la Conférence des Parties (COP) régionale des Hauts-de-France

Christian POIRET
Président du Département du Nord